



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU mardi 4 juin 2013**

**19 heures 00**

-----

AS/MG

N° 001554

Administration  
Générale -  
Dénomination de la  
voie de liaison entre  
l'Avenue Victor HUGO  
et la Voie  
DOMITENNE

Affiché le :

Le mardi 4 juin 2013 à 19 heures 00 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Olivier CUREL, Mme Marie RAMBAUD, M. Pierre BOYER, Mme Marie-Christine KADLER, Mme Véronique GACH, M. Jean-François DORE, M. Christophe CARMINATI, M. Bruno BOUSCARLE, Mme Jacqueline BAROT, Mme Isabelle PITON, M. José VINCENTELLI, M. Pierre ELY, M. Etienne FOURQUET, M. Dominique MARIANI-VAUX, M. Thierry CARRELET, Mme Aurore SALETTI, M. Jean-Pierre STOUVENEL, Mme Amina ELKHATABI, M. Yves JAOUEN, Mme Katherine COUZINET, M. Christian PANOT, M. Jean-Marie MARTIN, M. André LECOURT, Mme Elise ISNARD, M. Patrick ESPITALIER

**ONT DONNE PROCURATION** : M. Jean-Marc DESSAUD donne pouvoir à Mme Véronique GACH, Mme Hélène MARTINEZ donne pouvoir à Mme Marie RAMBAUD, Mme Solange BECERRA donne pouvoir à M. Jean-François DORE, Mme Caroline ALLENE donne pouvoir à Mme Jacqueline BAROT, Mme Françoise RIPOLL donne pouvoir à M. Pierre ELY, Mme Corinne PAIOCCHI donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER

**ABSENTS** : Mme Leila BECHICHE, Monsieur Jean Louis de LONGEAUX

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

**Vu**, la délibération DL/JM n° 380 en date du 27 novembre 2006 par laquelle le conseil municipal a validé l'acquisition d'une partie de la parcelle AN 247 et la parcelle AN 248 afin d'aménager une voie de liaison entre l'Avenue Victor HUGO et la Voie DOMITIENNE.

**Vu**, la délibération DL/JM n° 418 en date du 19 février 2007 par laquelle le conseil municipal a confirmé ces acquisitions après avoir été tenu informé des négociations entreprises par Monsieur le Maire et par l'Adjoint délégué.

**Considérant**, qu'en application de la délibération susmentionnée ces parcelles ont été aménagées pour créer une voie de liaison entre l'Avenue Victor HUGO et la Voie DOMITIENNE.

**Considérant**, la nécessité de dénommer officiellement ce passage.

Il est proposé au conseil municipal de délibérer pour dénommer cette voie : Passage Paul BAYSSETTE (1942-2007), en mémoire à son action passée en tant qu'élue et Adjoint au Maire en charge des Travaux Publics.

**LE CONSEIL  
A LA MAJORITE QUALIFIEE**

**Approuve**, la proposition de M. Le Maire,

**Dit** que la voie de liaison entre l'Avenue Victor HUGO et la Voie DOMITIENNE telle qu'elle est définie au plan cadastral ci-joint, sera baptisée «Rue Paul BAYSSETTE ».

**Dit** que la présente délibération sera transmise à tous les services concernés (Services fiscaux, poste, SDIS, etc...).

**Autorise**, Monsieur Le Maire à signer tout document relatif à ce projet.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**  
**Olivier CUREL**